Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215601469-20251209-0909122025-DE

Département du MORBIHAN - COMMUNE DE NEULLIAC

Nombre de conseillers	
En exercice :	15
Présents :	14
Absents :	0
Procurations :	1
Votants :	15

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 09 décembre 2025

Date de convocation : 03 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune de Neulliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre LE PONNER, Maire, Madame Véronique BLANDEL, Monsieur Christian MOTREFF, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Loïc PLANCHON adjoints, Monsieur Olivier CONRAD, Madame Stéphanie LE BOLLAN, Monsieur William COLLIN, Madame Louise-Marie GUEGAN, Monsieur Dominique DUBOIS Madame Madeleine RAULT, Madame Marie-Louise MADORÉ, Monsieur Guy LE CLAINCHE, , Monsieur Anthony CADET

Absent ayant donné pouvoir : Madame Corinne RICHARD donne pouvoir à Madame Corinne MARTIN

Madame Véronique BLANDEL est désignée en qualité de secrétaire de séance.

09-09/12/2025 - Acceptation d'un devis pour tests d'étanchéité à l'air dans le cadre de la construction de la maison de santé

Le conseil municipal,

Considérant :

- La construction en cours de la maison de santé, nécessitant le contrôle de la qualité de l'étanchéité à l'air afin de garantir la performance énergétique et le confort des futurs occupants ;
- La nécessité de réaliser un test intermédiaire d'étanchéité à l'air et un test final d'étanchéité à l'air conformément aux normes en vigueur ;
- Le devis n°ENV01167 présenté par la Société SASU AEROBAT 53300 Chantrigné, pour un montant total de 1 500 € HT soit 1 800,00 € TTC, comprenant la réalisation des tests mentionnés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents ou représentés** :

- **Accepte** le devis n° ENV01167de la Société SASU AEROBAT pour la réalisation du test intermédiaire et du test final d'étanchéité à l'air de la maison de santé.
- **Autorise** le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette prestation.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le registre dûment signé,
Pour extrait certifié conforme,
Neulliac, le 10 décembre 2025

Le Maire,
Jean-Pierre LE PONNER

MAIRIE de NEULLIAC (Morbihan)

La secrétaire de séance,
Véronique BLANDEL

Le maire certifie le caractère exécutoire du présent acte qui a été affiché en mairie le .....

et transmis en préfecture du Morbihan le .....